



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Comité de la Caisse des écoles

Séance du 29 juin 2023

Nombre de Membres en exercice :  
26

Nombre de membres présents : 15  
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 11

**OBJET :**

DE-CDE-23-06-1-7) FIXATION DES TARIFS POUR L'ACTIVITE « SPORTS EN FAMILLE » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-neuf juin à dix-huit heures trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par Madame la Présidente le jeudi 22 juin 2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, M. BEUZELIN, Mme ODDON, M. MOULY,  
Mme RUFFENACH, M. BEAUFÈRE-GOURDY, M. CHARDON, M. RIBET,  
Mme VERMANT, M. LOUVIGNÉ, Mme MARIONNEAU LAGRANGE,  
M. GOURBESVILLE, Mme BASILLE-DUPREY, Mme VIRENQUE, M. SALOMEZ.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme SÉGURET, Mme GREINER, M. TOURNE,  
Mme SERVIAN, M. LEBEAU, Mme GAMEIRO RAMAGE, Mme FOURNIER, Mme BARRIERE, M. CATHERINE, Mme TRAN .

Le Comité,

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Considérant la nécessité de fixer les tarifs pour les activités sportives « Sports en famille » organisées par la Caisse des écoles pour la saison 2023/2024 ;

## D É L I B È R E

*à la majorité (1 voix contre : M. RIBET),*

ARTICLE I : Fixe, à compter de la rentrée scolaire 2023, les tarifs trimestriels et annuels proposés aux familles, comme suit :

Tarifs trimestriels :

- 1 couple + 1 enfant : 80 €
- 1 parent + 1 enfant : 55 €
- Enfant supplémentaire : 20 €

Tarifs annuels :

- 1 couple + 1 enfant : 220 €
- 1 parent + 1 enfant : 150 €
- Enfant supplémentaire : 50 €

ARTICLE II : Les recettes seront versées aux compte et chapitre correspondants.

Pour extrait conforme,  
Charlotte LIBERT-ALBANEL  
Présidente

*Signé*